

Des ressources pour le BTS ESF...

**BC5 - PARTICIPER À LA DYNAMIQUE
INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE**

LE CADRE JURIDIQUE ET LES ACTEURS DES POLITIQUES SOCIALES

Date de publication : Juillet 2023

Rédacteur : Thierry BOUFFECHOUX, enseignant de STMS de l'académie de Normandie

Ce dossier documentaire et pédagogique vise à accompagner les enseignants de STMS dans la préparation de leurs enseignements en BTS ESF. Il ne vise pas à être exhaustif concernant le bloc de compétences 5 mais à proposer un certain nombre de ressources variées, utiles.

Ces ressources sont pour la plupart des rappels notionnels enseignées et des pré-requis du niveau infra-baccalauréat pour les étudiant.es. Toutefois il est nécessaire de les mobiliser. Par ailleurs ces éléments pourront être utilisés opportunément à l'occasion de l'étude de politiques sociales spécifiques ou encore de dispositifs d'action sociale. Il en est ainsi du droit et de ses branches, des différents niveaux d'élaboration des politiques sociales, de la notion de service public, des cadres administratifs de l'État et des territoires, de la décentralisation, des personnes physiques et morales, des responsabilités civiles et morales, des organismes de protection sociale et des associations. Toutes ces notions seront rappelées, approfondies et illustrées de manière spiralaire au fur et à mesure de l'avancement du bloc de compétences.

La forme des ressources est indiquée par différents symboles :



Article



Site



Ouvrage



Article en ligne



Rapport



Brochure



Vidéo



Infographie

SOMMAIRE

LE CADRE JURIDIQUE ET LES ACTEURS DES POLITIQUES SOCIALES

Comment élabore-t-on les politiques sociales ?	p.3
Le droit et ses sources	p.3
Les niveaux d'élaboration des politiques sociales	p.4
Le diagnostic territorial et l'analyse des besoins sociaux (ABS), des outils au service de l'action sociale et médico-sociale locale	p.5
La notion de service public	p.7
Quels acteurs de la vie juridique et de l'action sociale ?	p.7
Les personnes physiques et les personnes morales : la personnalité juridique, la capacité juridique et la responsabilité	p.7
Le cadre administratif de l'État et décentralisation (cf. supra Les niveaux d'élaboration des politiques sociales)	p.9
Le département, chef de fil de l'action sociale	p.9
Les services déconcentrés de l'Etat	p.10
Les associations, opérateurs des politiques sociales	p.11
Quels organismes de protection sociale	p.13
Protéger socialement	p.13
La Sécurité sociale, un pilier essentiel à vocation universelle	p.13
La nécessité des organismes complémentaires	p.16

LE CADRE JURIDIQUE ET LES ACTEURS DES POLITIQUES SOCIALES COMMENT ÉLABORE-T-ON LES POLITIQUES SOCIALES ?

Le droit et ses sources



Assemblée nationale. [L'Assemblée nationale - Au fil de l'histoire](#). Kit pédagogique, Octobre 2022, 8 p.

Note de lecture : Sur le site de l'Assemblée nationale, un kit pédagogique fourni et complet sur le rôle de l'Assemblée et sur la « fabrication de la loi » ainsi que sur l'élection et les rôles des députés. Ce kit a été actualisé en octobre 2022.



Sénat. [Rôle et fonctionnement](#).

Note de lecture : Sur le site du Sénat une page particulièrement complète sur le rôle et les missions des sénateurs dans l'élaboration de la loi notamment mais aussi en ce qui concerne la représentation des collectivités territoriales. À signaler que l'on a le choix entre la [version PDF](#) et la [version interactive](#) intitulée « L'essentiel », sur Calaméo (32 p.)



Vie publique. [Quelles sont les étapes du vote d'une loi ?](#) 5 septembre 2022.

Note de lecture : Sur cette page, on trouve les étapes de l'élaboration de la loi ainsi qu'une vidéo et un podcast.



Dessine-moi l'éco. [Qui fait la loi en France ?](#) You Tube, Juin 2017, 3'33.

Note de lecture : Une vidéo de 3 minutes, pédagogique, ludique et très claire sur un sujet institutionnel, un dessin (bien animé) vaut mieux qu'un long discours.



Vie publique. [Institutions françaises - La hiérarchie des normes](#). 7 mai 2019.

Note de lecture : Une infographie sur les sources du droit présentée selon la hiérarchie des normes.



Conseil Constitutionnel. [La Constitution](#).

Note de lecture : Sur le site du Conseil Constitutionnel, une présentation abordable et complète de la constitution, des principaux organes de gouvernement, de la présidence, les grands principes (la laïcité, l'indépendance de l'autorité judiciaire, la protection de l'environnement, les droits et libertés, la liberté de conscience, la conception de l'individu, la démocratie, la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs, l'égalité...).

Les niveaux d'élaboration des politiques sociales



AUBELLE Vincent, KERROUCHE Éric. [Parlons décentralisation en 30 questions](#). La Documentation française, Collection Doc' en poche- Entrez dans l'actu, 14 septembre 2021, 104 p.

Note de lecture : Un ouvrage concis et complet qui aborde la décentralisation par des questions simples : La décentralisation : une idée neuve ? Quand les communes ont-elles été créées ? Quand les départements ont-ils été créés ? État/territoires, qui fait quoi ? A quoi sert le maire ? Que fait un conseil (municipal, départemental, régional) ? A quoi sert une commune ? Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ? Pourquoi les communes coopèrent-elles ? Le millefeuille territorial français mythe ou réalité ? Qui paie la décentralisation ? « Être élu c'est un métier ou une fonction » ? Ce petit bréviaire est transversal, utile pour se repérer dans les institutions territoriales et pour comprendre notamment les rôles respectifs des départements, des communes et des EPCI en matière de politiques sociales.

Présentation de l'éditeur : « François Mitterrand avait fait de la décentralisation l'une des propositions de sa campagne présidentielle. La loi du 2 mars 1982 permet de constituer les fondements d'une architecture de la décentralisation. Quels sont ces fondements ? Pourquoi la région a-t-elle été créée ? Être élu : un métier ou une fonction ? Cet ouvrage répond à 30 questions de façon claire et concise, aidant le grand public à mieux comprendre la décentralisation. »



ZARKA Jean-Claude. [Collectivités territoriales](#). Editions Gualino, Collection En Poche, 5^{ème} édition, mars 2023, 48 pages,

Note de lecture : Un ouvrage synthétique, en 11 fiches, une approche simple de l'administration territoriale en France. On y trouve une présentation des organes - les communes, départements, régions et collectivités à statut particulier (métropole, outre-mer) -, mais aussi un panorama des moyens humains, du budget et des recettes fiscales des collectivités territoriales.



[Vie publique](#).

Note de lecture : Vie-publique.fr est un site gratuit d'information qui aide à comprendre les politiques publiques et les grands débats sociétaux.

Le site est réalisé par la DILA (Direction de l'information légale et administrative), rattachée aux services de la Première ministre.

On pourra utiliser :

- l'onglet « [multimédia](#) » (cartes, infographies, quiz, podcasts, vidéos...)
- l'onglet « [ressources](#) » (discours, rapports, débats et consultations publiques)
- l'onglet « [fiches](#) » classées par thématiques : Collectivités territoriales, Citoyenneté, Institutions, Justice
- l'onglet « [actualités](#) », législatives notamment
- l'onglet « [publications](#) » : rapports, ouvrages, collections de poche, revues (...), édités par La Documentation Française qui est éditeur public depuis 1945, il s'agit d'une marque de la Direction de l'information légale et administrative ou DILA qui publie notamment les Journaux Officiels.

Il est intéressant d'utiliser les fiches et les infographies sur les thèmes suivants : intercommunalité, les rôles et compétences du Conseil municipal, du Conseil départemental, du Conseil régional ; la décentralisation, la déconcentration ; les budgets et moyens des collectivités territoriales...



Collectivités locales. [Répartition des compétences](#). Novembre 2019, 17 p.

Note de lecture : Un document actualisé, clair et synthétique, qui permet d'aborder simplement le thème de la décentralisation des pouvoirs. Il s'agit d'un tableau exhaustif des compétences entre l'Etat, les communes, les départements et les régions.

5



Géoconfluences. [Intercommunalité en France](#).

Note de lecture : Sur le site Géoconfluences, site de ressources de géographie pour les enseignants (créé par la DGESCO et l'ENS Lyon), un rappel très clair des notions principales : intercommunalité, EPCI, syndicat intercommunal, communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole.

L'intérêt de ce site est de proposer aux enseignant.es des ressources libres et actualisées, autant d'idées d'exploitations potentielles, notamment sur la notion de territoire. Les étudiant.es auront la possibilité de comprendre les dynamiques territoriales, cartes interactives à l'appui.

Le diagnostic territorial et l'analyse de besoins sociaux (ABS), des outils au service de l'action sociale et médico-sociale locale



[Diagnostic de territoire](#).

Note de lecture : Un site très utile afin de sensibiliser les étudiant.e.s à une démarche essentielle : évaluer un territoire à travers des données socio-démographiques afin de cerner les besoins et les attentes des populations vulnérables. Dans l'onglet « ressources pédagogiques », on trouvera des définitions et méthodes, des données quantitatives, des observations de terrain et des paroles d'acteurs.

Extrait de la présentation : « *Parce que nous partageons l'ambition de promouvoir des diagnostics partagés, parce que nous croyons que le développement social des territoires repose sur des processus collectifs et concertés, nous avons construit collectivement des ressources pédagogiques en direction des acteurs de terrain.*

Ce site est une plateforme numérique offrant des supports adaptés aux professionnels, bénévoles, habitants et formateurs. Ils sont accessibles librement et peuvent être assortis de formations, accompagnements au diagnostic de territoire. (...) »



Commune de Geneston. [Analyse des Besoins Sociaux](#).

Note de lecture : L'analyse de besoins sociaux est une obligation légale depuis le décret n°2016-824 du 21 juin 2016 qui s'impose à tous les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dans l'année civile suivant le renouvellement général des conseillers municipaux. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. La Commune de Geneston située au Sud de Nantes présente son analyse avec sa méthodologie, les besoins recensés et le rapport de synthèse présenté au Conseil municipal en décembre 2021.

Extrait de présentation : « (...) L'objectif du diagnostic est de devenir un outil d'aide à la décision pour le CCAS. Le rapport de l'ABS permet d'obtenir une vision globale des besoins de la population, qui pourront être mieux pris en compte dans l'élaboration de l'action sociale de la commune ou de dégager des priorités. (...) »



UNCCAS, Réussir mon ABS. [L'ABS en pratique.](#)



UNCCAS. [Les étapes-clés d'une Analyse des Besoins Sociaux \(ABS\)](#). YouTube, 31 août 2020, 3'47.



UNCCAS, Réussir mon ABS. [L'ABS, un outil de développement de votre territoire.](#)



UNCCAS. [L'ABS : un outil de développement de votre territoire.](#) YouTube, 17 juin 2020, 2'03.

Note de lecture et de visionnage : L'ABS en pratique, sa méthode et ses enjeux, deux articles et deux vidéos qui s'adressent aux décideurs, élus et responsables locaux. Utile, didactique, méthodologique et concret.



Département des Côtes d'Armor. [Portrait Social des Côtes d'Armor.](#) Avril 2022, 192 p.

Note de lecture : Un exemple complet et récent d'un portrait social de territoire (ici le département des Côtes d'Armor) en tant que véritable outil d'aide à la décision en matière social et médico-sociale.

Extrait de la présentation : « Avec les lois de 2002 (rénovation de l'action sociale et médico-sociale), de 2009 (loi Hôpital, patient, santé et territoire) et la loi NOTRe de 2015, qui a fait des Départements les chefs de file des solidarités sociales et territoriales, ceux-ci se sont vus confier une compétence de principe en matière de planification qui consacre leur rôle décisionnaire pour l'élaboration des Schémas d'organisation sociale et médico-sociale. C'est ainsi que les Départements doivent assurer l'organisation territoriale de l'offre de services, tout en anticipant l'évolution des besoins de la population. Au-delà de ce principe général, l'enjeu principal est d'identifier les besoins réels des populations. La connaissance de ces besoins, parfois encore parcellaire, est un préalable indispensable pour réinterroger et faire évoluer l'offre existante. L'objectif est de tendre vers l'adéquation la plus juste possible entre les besoins repérés des populations et l'offre proposée en tenant compte des évolutions présentes et à venir, aussi bien démographiques, économiques, sociales et sociétales.(...) »

La notion de service public



Vie publique. [La notion de service public.](#) 9 janvier 2023.

Note de lecture : Une fiche thématique sur la notion de service public, dans laquelle sont présentés les domaines d'intervention, les grands principes et l'évocation des liens entre service public et droit européen.



PILCZER Jean-Sébastien. [La notion de service public](#). *Informations sociales*, 2010/2, n°158, pp.6-9.

Note de lecture : Un article de la revue Informations sociales signé Jean-Sébastien Pilczer (avocat) qui revient sur la notion de service public et sur son histoire.

Extrait de l'introduction : « Comme le soulignait le publiciste et politologue Jacques Chevallier, « nulle part ailleurs qu'en France, la notion de service public n'a pris une telle importance ». Elle a été « érigée à la hauteur d'un véritable mythe, c'est-à-dire une de ces images fondatrices, polarisant les croyances et condensant les affects, sur lesquels prend appui l'identité collective » (1997, p. 3). C'est dire si la notion de service public est politique autant que juridique. Mobilisatrice politiquement, cette notion est difficile à cerner juridiquement dans la mesure où sa définition, son contenu et son régime évoluent. »

QUELS ACTEURS DE LA VIE JURIDIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE ?

Les personnes physiques et les personnes morales : la personnalité juridique, la capacité juridique et la responsabilité



BIOY Xavier. [Le droit à la personnalité juridique](#). *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux*, chronique n°12, 2012.

Note de lecture : Cet article juridique présente les fondements du droit de la personnalité et la distinction entre personne juridique et personnalité juridique. Cet article est avant tout un outil au service des enseignant.es.

Extrait : « (...) Le droit à la personnalité physique et le droit à la personnalité morale traduisent la nécessité du mécanisme qui permet d'imputer des droits et des obligations qui servent le jeu des sujets de droits. La personnalité donne au bénéficiaire de la protection objective des droits l'outil indispensable pour exercer ses prérogatives. C'est pour cette raison que la notion de personnalité juridique entretient des relations fortes avec celle de statut ou d'état (état civil bien sûr), au point d'être souvent confondue avec elle. On le verra, l'octroi de la personnalité juridique se confond souvent concrètement dans l'esprit de certains interprètes avec l'établissement d'un état civil, l'enregistrement d'un mariage ou d'une filiation. »



Dictionnaire juridique de Serge Braudo. [Définition de personne](#).



Dictionnaire juridique de Serge Braudo. [Définition de capacité](#).



Dictionnaire juridique de Serge Braudo. [Définition de incapacité](#).

Note de lecture : Un site alimenté par M. S.Braudo, Conseiller Honoraire à la Cour d'Appel de Versailles et M. A. Bauman, Avocat au barreau de Paris.



INSEE. [Personne physique](#). 13/10/2016.

Note de lecture : Définition de la personne physique et de ses attributions.



INSEE. [Personne morale](#). 05/11/2019.

Note de lecture : Définition de la personne morale et de ses attributions.



Ministère de la justice. [Les mots-clés de la Justice – Lexique](#).

Note de lecture : La rubrique « les mots-clés de la justice-lexique » permet de trouver toutes les définitions du champ juridique et judiciaire. Très utile et simple.



Ministère de la justice. [Outils pédagogiques](#).

Extrait de la présentation : Sur le site du Ministère de la justice, l'onglet « Publications » permet d'accéder à la rubrique « Outils pédagogiques ». On y trouve des Prezi, « *des diaporamas pédagogiques multimédia sur la Justice. Chaque diaporama explore un sujet par l'image, la vidéo et le texte. Un texte associé permet de le commenter étape par étape. Il peut être lu depuis sa page Web ou téléchargé avec son commentaire et un mode d'emploi. Chaque Prezi est aussi disponible en vidéo (Justirama) sur le site ou dans Justimémo.* »

Note de lecture : Des articles, des guides et des vidéos sont aussi disponibles.



Ministère de la justice. [Nos émissions](#).

Extrait de la présentation : « *Le ministère de la Justice, qui est également le ministère du droit, a lancé plusieurs émissions afin de permettre, à chaque citoyen de mieux connaître l'histoire, le fonctionnement et les acteurs de la Justice. Des sujets originaux, des approches diversifiées et des formats variés pour découvrir la Justice autrement. (...)* »



Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord. [La capacité juridique et la capacité civile](#).

Note de lecture : Sur le site du Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD) du Nord, en collaboration avec le ministère de la justice, un article court et précis définissant les notions de capacité juridique et de capacité civile, pouvant permettre d'étudier la protection des majeurs.

Extrait de la présentation des objectifs d'un CDAD :

- « - garantir, en des lieux accessibles, un premier niveau d'information juridique ;
- orienter, après avoir identifié la nature de la demande, vers les professionnels, organismes ou services chargés d'assurer ou de faciliter l'accès au droit ;
- offrir une prestation de qualité, qu'il s'agisse de consultations juridiques ou d'informations délivrées par des acteurs associatifs ou des agents d'accès au droit ;
- articuler le diagnostic et la prise en charge en veillant à traiter de façon complète la demande, dans un souci de complémentarité ;
- accompagner la personne tout au long de ses démarches et assurer un suivi de la situation si cela est nécessaire. »



LEBRUN Pierre-Brice. [La responsabilité](#). In *Empan*, n°99, 2015, pp.105-109.

Note de lecture : Cet article présente de manière simple la notion de responsabilité à travers la responsabilité civile, pénale, professionnelle et la responsabilité disciplinaire.

Extrait de l'introduction : « *Chacun, dès sa naissance, est responsable de ce qu'il fait et de ce qu'il ne fait pas, même par inadvertance, imprudence ou négligence : on est autant responsable de ses actions que de ses omissions. C'est la mauvaise nouvelle : dans sa vie privée ou professionnelle, dans sa vie de bénévole ou de militant, chacun doit assumer les conséquences pénales, disciplinaires ou pécuniaires de ses actes. Elle est compensée par une bonne nouvelle : la responsabilité est le contrepois de la liberté... (...)* »



Associations.gouv.fr. [Deux types de responsabilité](#)..5 janvier 2017.

Note de lecture : Sur le site associations.gouv.fr, les définitions des responsabilités civile et pénale qui peuvent notamment s'appliquer aux associations en tant que personnes morales. Très abordable.

Le cadre administratif de l'État et décentralisation (Cf. supra Les niveaux d'élaboration des politiques sociales)

Le département, chef de file de l'action sociale



Vie publique. [Quel est le rôle du département en matière d'aide sociale ?](#) 5 décembre 2022.

Note de lecture : La lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes handicapées : ce sont les rôles du Conseil départemental issus des lois de décentralisation de 1982-1983 et 2003-2004. Cette fiche permet de récapituler les domaines d'action sociale du département et de comprendre les enjeux territoriaux qui en découlent. A signaler en bas de page, un onglet renvoie à la fiche « [Qu'est-ce qu'un Conseil départemental ?](#) » et à une infographie « [Quel est le rôle du département ?](#) ».



Seine-Saint-Denis – Le Département. [Le budget 2023 du Département](#). 15 décembre 2022.

Note de lecture : A titre d'exemple, illustrant le rôle du département en matière d'action sociale, le budget 2023 de la Seine-Saint-Denis, département urbain, très peuplé, marqué par la forte concentration de populations vulnérables. On remarquera un budget de plus de 2 milliards d'euros.



Ardèche - Le département. [Un budget utile pour les ardéchoises & les ardéchois](#). 9 décembre 2022.

Note de lecture : A titre d'exemple, le budget 2023 (564,9 millions d'euros) du département de l'Ardèche qui se caractérise par une population relativement faible, plutôt isolée et assez âgée. A signaler la présentation vidéo du budget avec ses principaux postes.



Calvados – Le département. [Le budget 2023](#).

Note de lecture : Cet exemple a pour objectif de donner les ordres de grandeur budgétaires et financiers d'un département rural situé dans la moyenne française. Le site propose en détail la ventilation des recettes et des dépenses pour l'année 2023. Cet exemple met en évidence l'importance du poste « Solidarités humaines » (61% du budget total de près de 850 millions d'euros).

A signaler l'animation interactive en cliquant sur chacun des postes, par exemple :

Extrait de l'infographie « Dépenses » (onglet « Lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté) :
« Parallèlement au financement du RSA, le Département propose aux bénéficiaires de l'allocation un ensemble d'actions spécifiques : chantiers d'insertion, accompagnements individualisés, actions d'insertion sociale... Ces initiatives ont pour objectif d'insérer durablement les personnes qui en bénéficient. Le Département s'est engagé dans un plan d'insertion 2019-2024 qui fixe les grandes orientations et les actions à mener. Il traduit la volonté du Département d'orienter ses actions vers l'emploi et la formation professionnelle, sans oublier l'insertion sociale inscrite au cœur de sa politique de solidarité. Pour atteindre cet objectif, il travaille, en lien avec ses partenaires dans le cadre d'un Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), à améliorer ses dispositifs pour rendre plus efficace la mise en œuvre du parcours d'insertion. Pour l'année 2023, le Département consacra 400 000 € dans la plateforme départementale de mobilité permettant d'offrir un accompagnement individuel global et une offre de service en matière de mobilité scolaire pour les demandeurs d'emploi. »

10

Les services déconcentrés de l'État



Collectivités locales. [Les services déconcentrés](#).

Note de lecture : Un article définissant cette notion avec en exergue le rôle des préfets. A noter en fin d'article, le lien vers la fiche de Vie Publique ci-dessous.

Extrait de l'article : « Les services déconcentrés de l'État sont les services qui assurent le relais, sur le plan local, des décisions prises par l'administration centrale et qui gèrent les services de l'État au niveau local. Ils regroupent plus de 95% des agents de l'État. Ils ne doivent pas être confondus avec les services des collectivités territoriales, qui sont eux décentralisés, et dont les agents appartiennent à la fonction publique territoriale et non à celle de l'État. »



Vie publique. [Quels sont les services déconcentrés ?](#) 8 août 2022.

Note de lecture : Un article complet et précis qui va permettre aux étudiant.es de comprendre l'architecture administrative française et sa place par rapport aux services décentralisés. A signaler une infographie éclairante.

Les associations, opérateurs des politiques sociales



Associations.gouv.fr. [Les associations en France](#). 3 octobre 2016.

Note de lecture : Une mine d'informations essentielles sur le monde associatif : les origines, le paysage associatif contemporain (1,3 million recensé) ainsi que leur financement.



Associations.gouv.fr. [DataAsso, pour tout connaître sur les associations](#). 17 novembre 2020.

Note de lecture : Un article exhaustif qui constitue une bonne introduction au monde associatif. L'outil « DataAsso » est un site internet visant à présenter toutes les associations relevant de la loi 1901 à travers un service cartographique, un observatoire et des services. Un excellent outil pédagogique qui peut permettre des recherches ciblées.



GAJAC Olivier. [Les associations d'action sociale et les publics vulnérables : de la déviance à une altérité aux compromis institutionnels](#). *Sciences & Actions Sociales*, 2018/2, N° 10, pp.73-93.

Extrait de l'introduction : « De la promulgation de la loi de 1901 jusqu'à aujourd'hui, la légitimité de l'association n'a pas cessé d'être questionnée. Cette légitimité contemporaine obtenue auprès de la puissance publique s'ancre dans un processus historique où les rapports entre les associations et les pouvoirs publics ont évolué au fil du temps et au regard des contextes. À ce titre, il ne fait aucun doute que les qualités intrinsèques de l'association, ses dimensions démocratique et non lucrative, l'ont conduite à porter une parole politique dans le cadre de l'État social. Reconnue pour ses missions d'intérêt général, elle a conservé un caractère contestataire dans son rapport à la puissance publique et a mené un combat politique face aux orientations des politiques de cohésion sociale.

De cette façon, nous verrons dans cet article, à travers les deux modes de mobilisation, la contestation interne et externe que Sophie Dubuisson-Quellier (2009) a mis en évidence, comment les trois modèles de gestion associative ont pu porter la voix des sans-voix. Si le mouvement associatif a fait entendre sa différence face aux orientations des politiques de cohésion sociale, les compromis institutionnels liés à une réglementation ont évolué en lien avec le désengagement de l'État et un transfert de compétences aux collectivités locales. »



Le mouvement associatif. [Plaquette institutionnelle](#). 2 p.

Note de lecture : une plaquette infographiée relative aux associations en France, leur poids, les membres du Mouvement associatif et ses missions.

Extrait de la présentation « Le Mouvement Associatif » : « Avec ses 20 millions de bénévoles et 1,8 million de salariés, le monde associatif est une des forces vives les plus puissantes de notre pays. Sur tous les fronts, sur l'ensemble des territoires et à l'international, au plus près des besoins, les associations agissent et innovent chaque jour dans l'intérêt général. Actrices de l'économie, elles créent de l'emploi, génèrent de l'activité, impulsent des projets. Organisées en réseaux, fédérations, unions aux différents échelons territoriaux, elles sont des interlocuteurs des pouvoirs publics. Rassemblant, au travers de ses membres, plus de 700 000 associations, Le Mouvement associatif représente plus de la moitié des associations en France. Il couvre différents champs d'activités (sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social,

environnement...) et est présent dans 13 régions françaises. Le Mouvement associatif œuvre afin de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine. »



CESE. [Groupe des Associations.](#)

Note de lecture : Sur le site du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), un article est consacré au groupe des associations composé de « (...)14 représentant.e.s d'organisations du secteur associatif (dont 7 désignés par Le Mouvement associatif) et des fondations parmi les plus importantes du pays. » Ce groupe prétend « incarner au CESE la société civile organisée jouant un rôle déterminant et prenant part aux réflexions et décisions de tous les grands sujets contemporains. Education, culture, sport, handicap, très grande pauvreté, droits des femmes, environnement, cohésion sociale, santé, ... »

Extrait de la présentation : « Notre groupe inclut tous ces enjeux et considère le CESE comme un instrument puissant du changement et du renouveau démocratique. Le lieu où participation citoyenne et société civile peuvent s'articuler et se compléter. Associations et fondations sont des protagonistes essentielles du dialogue civil. Les assos connaissent les acteurs et actrices de terrain et ici nous portons leurs paroles et leurs expertises d'usages. »



[Fédération des acteurs de la solidarité.](#)

Note de lecture : Un site essentiel qui permet d'accéder aux ressources du secteur de l'action sociale de terrain : associations, fondations... A signaler l'onglet « Publications » et l'onglet « Actions » plus particulièrement destiné aux publics et aux thématiques transversales. Un outil de recherche pédagogique.

Extrait de la présentation: « La Fédération est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions. Elle regroupe plus de 870 associations et organismes qui agissent pour la solidarité. Ces structures représentent environ 2800 établissements et services qui représentent notamment 90 % des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un grand nombre d'accueil de jour et de logements pour les plus précaires, la majorité des places d'accueil pour demandeurs d'asile et réfugiés et plus de 500 structures d'insertion par l'activité économique. La Fédération compte également 17 adhérents nationaux qui sont des associations nationales. (...) »



[UNIOPSS.](#)

Note de lecture : Le site de l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, permet d'aller chercher toute information relative aux acteurs privés non lucratifs de l'action sociale.

A signaler l'onglet « Expertise, analyses, publications » qui regroupe rapports, statistiques, et notamment la publication « Document de rentrée sociale » qui fournit une « (...) analyse précise des enjeux politiques et budgétaires, ainsi qu'un regard transversal sur l'actualité et l'évolution des politiques publiques sur les champs de la santé et de la solidarité ».

Extrait de la présentation de l'UNIOPSS : « Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des

associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles. Présente sur tout le territoire, l'Uniopss regroupe des unions régionales ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles. Son expérience, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire. »

QUELS ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE ?

13

Protéger socialement



Médiathèque de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. [Introduction au droit de la protection sociale : les notions fondamentales \(KESSLER Francis\)](#). 2 janvier 2017, 9'24.

Présentation de la vidéo : « La protection sociale est la combinaison de diverses techniques de prise en charge de risques sociaux à un moment donné mises en œuvre dans un État donné. Le droit de la protection sociale est par conséquent l'ensemble des normes de régulation sociale qui rendent compte des solutions arrêtées en ce domaine. Il faut nourrir cette définition en précisant d'abord la notion clef de risque social ; ce cours s'y emploie. »



EN3S. [Sécludoc – Le centre de ressources de la sécurité sociale](#).

Note de lecture : A partir du site du Centre de ressources de la sécurité sociale (Sécludoc), on peut accéder à l'onglet « J'enseigne la protection sociale ». On y trouve une brochure de présentation de la protection sociale [« La Sécurité quoi ? »](#) qui peut être utilisée comme une introduction pédagogique et de sensibilisation aux droits sociaux et à la citoyenneté sociale. La rubrique [« Ressources pédagogiques »](#) met à disposition de très nombreuses informations, dossiers, actualités, chiffres-clés, vidéos, jeux (Sécluscope), quizz... que l'on peut filtrer par niveau d'enseignement, par types de classe et par voie (ESF est indiquée).



Vie publique. [Comment la protection sociale est-elle organisée en France ?](#) 23 novembre 2021.

Note de lecture : L'essentiel à titre de repères et de révision des pré-requis. A signaler en fin d'article un lien vers une autre fiche intitulée [« Pourquoi existe-t-il différents régimes de sécurité sociale ? »](#).

La Sécurité sociale, un pilier essentiel à vocation universelle



Secu-Jeunes. [Risque, branche, régime : les clés pour comprendre ces notions au cœur des réformes de la Sécurité sociale](#). EN3S.

Note de lecture : Une manière pédagogique d'aborder les notions de risque, de branche et de régime de la Sécurité sociale. Un outil pratique à faire découvrir aux étudiant.es ne serait-ce que pour leurs propres démarches. Une bonne introduction et un rappel des prérequis.



Sécurité sociale. [Les branches.](#)

Note de lecture : Un article qui présente l'organisation complète de la Sécurité sociale à travers ses branches (missions, organisation, prestation et bénéficiaires). L'article est mis à jour avec la branche « Autonomie ». A signaler l'organigramme institutionnel de la Sécurité sociale en date du 1^{er} novembre 2022 et un lien vers les branches.



Service-Public. [Qu'est-ce que la protection universelle maladie \(Puma\) ?](#) 27 avril 2023.

Extrait de l'introduction : « *Qu'appelle-t-on la protection universelle maladie (Puma) ? Ce principe permet une prise en charge des frais de santé sans rupture de droits. Cette prise en charge est assurée même en cas de changement de situation professionnelle (perte d'emploi...), familiale (séparation...) ou de résidence.* »



Ameli. [La protection universelle maladie.](#) 8 février 2023.

Extrait de l'introduction : « *Depuis le 1er janvier 2016, avec la protection universelle maladie (PUMA), toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé. (...)* »



Direction de la sécurité sociale. [Rapport annuel de la Complémentaire santé Solidaire.](#) 2022, 69 p.

Note de lecture : La CSS est née en 2019, en remplacement de la CMU-C et de l'ACS (dispositif peu connu et pâtissant des effets de seuil). Ce rapport 2022 revient sur les objectifs et, dans partie introductive (pages 7 à 11), « Qu'est-ce que la Complémentaire Santé Solidaire ? », des chiffres, la définition du dispositif et de ses bénéficiaires, sa gestion...Un ensemble très pédagogique et utile.

Extrait de l'avant-propos de M. Frédéric Von Lennep, directeur de la Sécurité sociale :

« *Mise en place le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire vient de fêter ses trois ans le 1er novembre 2022.*

Dans un contexte moins marqué par l'épidémie liée au Covid-19 que les deux années précédentes, 2022 nous permet de disposer de premiers éléments de bilan de la réforme : si le dispositif est protecteur pour les personnes qui en bénéficient, il reste parfois méconnu du public et peut ne pas être sollicité par des personnes qui y sont pourtant éligibles, parmi lesquelles des bénéficiaires de minima sociaux.

Afin de renforcer le recours de ces personnes à la complémentaire santé solidaire et d'améliorer leur accès aux soins, plusieurs mesures ont été mises en œuvre avec succès au cours de l'année 2022 : désormais, les nouveaux bénéficiaires du RSA se voient attribuer automatiquement la complémentaire santé solidaire sauf opposition de leur part. Cette mesure commence déjà à produire des effets positifs sur le recours à la complémentaire santé solidaire. En outre, les nouveaux bénéficiaires de l'ASPA et leurs conjoints disposent d'une présomption de droits au dispositif, ce qui leur permet de fortement réduire leurs démarches pour accéder au droit.

Pour autant, malgré ces améliorations notables, il nous faut encore poursuivre nos efforts en direction des publics précaires pour rendre ce dispositif accessible au plus grand nombre des éligibles et garantir qu'il couvre bien les besoins de soins de ces publics. Le présent rapport vise à présenter

l'ensemble des évolutions de la complémentaire santé solidaire qui ont eu lieu en 2021 et 2022, s'agissant des effectifs de bénéficiaires ainsi que de la gestion et de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif par les organismes de sécurité sociale et les organismes complémentaires. (...) »



Vie publique. [Ordonnance du 1^{er} décembre 2021 relative à la mise en œuvre de la création de la cinquième branche du régime général de la Sécurité sociale relative à l'autonomie](#). 2 décembre 2021.

Note de lecture : Depuis plus de 10 ans la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale alimente débats et questionnements, notamment en ce qui concerne son financement. Cette 5^{ème} branche prend en charge l'autonomie comprenant d'une part le risque émergent de la vieillesse dépendante et d'autre part le handicap. A signaler le lien vers un article : [Allocation autonomie, maintien à domicile, 5^{ème} risque : quelle politique pour la dépendance ?](#).

Introduction de l'article : « *L'ordonnance modifie plusieurs articles du code de la Sécurité sociale pour les étendre à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et regroupe dans ce code toutes les dispositions législatives applicables à la CNSA, qui est désormais une caisse nationale de Sécurité sociale chargée de la 5^{ème} branche consacrée à l'autonomie.* »



ESCUDIE. [La CNSA et la branche Autonomie deviennent officiellement un régime de sécurité sociale](#). Banque des territoires, 2 décembre 2021.

Note de lecture : Un article intéressant qui explique en quoi cette 5^{ème} branche ne peut être comparée aux 4 autres branches, ne serait-ce que dans son organisation et dans son financement.

Extrait de l'article : « *L'alignement entre la CNSA/branche Autonomie et les autres branches de la sécurité sociale reste toutefois très partiel. Contrairement à ces dernières, elle ne sert en effet aucune prestation directe et n'a pas de lien avec les assurés. Elle ne possède pas de présence sur le terrain, à la différence des CPAM, des CAF ou des Carsat (assurance retraite et accidents du travail). Beaucoup plus qu'avec les autres branches ou régimes, la CNSA/branche Autonomie travaille essentiellement avec les agences régionales de santé, qui ne sont pas des organismes de sécurité sociale et assurent la redistribution des enveloppes qu'elle finance au bénéfice des départements et des établissements et services pour personnes âgées et personnes handicapées. De ce fait, ses effectifs (environ 120 salariés selon le rapport d'activité 2020) n'ont rien à voir avec les 150.000 salariés des différents organismes de sécurité sociale. Enfin, malgré l'alignement de façade opéré par l'ordonnance, le conseil d'administration et la gouvernance de la CNSA/branche Autonomie n'ont pas non plus grand-chose à voir avec ceux des autres branches* ».



CNSA. [Convention Etat - CNSA : 5 ans pour consolider un service public de l'autonomie de qualité dans les territoires](#). Dossier de presse, 15 mars 2022, 15 p.

Note de lecture : 5 années pour installer définitivement cette 5^{ème} branche « Autonomie », lui donner des moyens et une Convention d'Objectifs et de Gestion entre la CNSA et l'Etat. Un dossier de presse éclairant.

Extrait de l'introduction : « *5 ans pour consolider le service public de l'autonomie sur l'ensemble du territoire* »

Le Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés, ce lundi 14 mars, la convention d'objectifs de gestion (COG) qui lie la CNSA à l'Etat pour les cinq années à venir. Cette première COG de la branche Autonomie de la Sécurité sociale fixe une feuille de route ambitieuse pour consolider le service public de l'autonomie sur l'ensemble du territoire, dans la perspective du cap de 2030, où la part des plus de 60 ans deviendra plus importante que celle des moins de 20 ans. Elle est assortie d'une trajectoire financière inédite, permettant de consacrer plus de 2,7 milliards d'euros pour la qualité du service de l'autonomie, et plus de 3,8 milliards pour l'appui à la transformation et la modernisation de l'offre et le soutien aux professionnels. Pour atteindre ces objectifs, les équipes de la Caisse seront renforcées de 80 ETP par rapport à 2021. Au vu des moyens octroyés initialement dans la précédente COG, c'est une augmentation de 80% des effectifs. »

La nécessité des organismes complémentaires



DREES. [Les différents types d'organismes complémentaires santé](#). *La complémentaire santé – Acteurs, bénéficiaires, garanties*, 2016, pp.34-36.

Note de lecture : Une fiche utile pour permettre aux étudiant.es de distinguer les organismes mutualistes, de prévoyance et assurantiers.

Extrait de l'introduction : « *Trois types d'organismes pratiquent une activité de complémentaire santé : les mutuelles, les sociétés d'assurance et les institutions de prévoyance. Les contrats souscrits auprès de ces organismes sont soit des contrats individuels, c'est-à-dire conclus directement par un individu auprès d'un organisme complémentaire, soit des contrats collectifs, c'est-à-dire conclus par un employeur pour ses salariés. (...)* »



Mutualité française. [Histoire des mutuelles](#).

Note de lecture et d'audition : Dans le « bandeau » à gauche sur la page d'accueil, on trouve une série d'onglets consacrés à l'histoire des mutuelles. Sous la direction de l'historienne Charlotte Siney-Lange, spécialiste de la mutualité, une série d'interviews en podcasts sur le mouvement mutualiste, des articles : une partie historique par périodes, les personnalités, et les séries d'été en 5 saisons. Extrêmement riche, une mine d'informations à usage des passionnés et des étudiant.es soucieux de comprendre l'origine de ce système tout autant que ses manifestations et engagements contemporains.



Ministère de l'intérieur. [Retraites de base et complémentaire dans le privé : quelles différences](#)
? 5 novembre 2021.

Note de lecture : Un article utile qui a pour vertu de distinguer retraites de base et retraites complémentaires.

A signaler les liens vers :

- l'[Assurance Retraite de la Sécurité sociale](#)
- les organismes complémentaires [Agirc et Arrco](#)